



Communauté de Communes Bassin
Decazeville - Aubin
Maison de l'Industrie - BP 68
12 300 Decazeville
Tél. 05 65 43 95 00
Fax. 05 65 43 27 64

CPIE du Rouergue
25 avenue Charles de Gaulle
12100 MILLAU
Tel : 05 65 61 06 57 - Fax: 05 65 60
26 02
www.cpie-rouergue.com

Stéphanie MARTY
Chargée de mission Développement
durable

Elsa MARANGONI
Chargée de mission en environnement



Bilan Activité

- Période de Janvier à mai 2015 –

GENERALITES DU SITE NATURA 2000

Ce bilan d'activité porte sur l'animation du site **FR7300875 « Puy de Wolf »** de janvier à mai 2015, soit la 11ème année d'animation.

Site désigné par arrêté du 26 décembre 2008 comme ZSC Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Habitats.

Le document d'objectif a été validé en novembre 2003, le site est en animation depuis 2004. Le CPIE est animateur depuis 2004 après avoir participé à l'élaboration du docob en tant que membre du Comité de Pilotage.

Structure porteuse

Communauté de Communes Decazeville - Aubin

Structure animatrice

CPIE du Rouergue

Valérie Ferlet-Boulard jusqu'en juin 2015

Principaux partenaires et rôles de chacun

DDT 12 (suivi des sites pour l'Aveyron, montage financier des dossiers), DREAL (idem), Collectivités locales (membres du groupe de travail communication-sensibilisation), CBN MP (Inventaires et suivis), LPO Aveyron (Inventaires et suivis).

Atouts/ contraintes/ commentaires

Atouts :

Très petit site avec peu d'enjeux si ce n'est un risque de surfréquentation à canaliser. Les pratiques agricoles sont plutôt adaptées, le risque étant plutôt une déprise mais l'évolution de la végétation est très lente.

Contraintes :

RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DE CONSERVATION

Le site a été désigné au titre de la directive Habitats pour trois habitats d'importance communautaire non prioritaires. Ces habitats appartiennent à la zone biogéographique continentale.

Il s'agit de :

- formations à *Genista purgans* montagnardes / code Natura 2000 5120
- Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses / code Natura 2000 8220,

- Pelouses pionnières sur dômes rocheux / code Natura 2000 8230

Depuis 2011, suite à l'étude complémentaire sur les milieux menée par le Conservatoire Botanique de Midi-Pyrénées en 2008 à la demande de la DREAL afin de compléter les inventaires réalisés sur le Puy de Wolf par le cabinet Ectare, deux nouveaux habitats d'intérêt communautaire ont été caractérisés sur le site.

Il s'agit de :

- Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica* / code Natura 2000 9230, code Corine Biotopes 41.65
- Pelouses sèches semi-naturelles avec faciès d'embuissonnement / code Natura 2000 6210, codes Corine Biotopes 34.34 et 34.41, 31.83

Au total, le site Natura 2000 du Puy de Wolf compte **5 habitats d'intérêt communautaire**.

Les **objectifs de conservation** déterminés par le document d'objectifs sur ce site sont :

- Obj_1 Maintenir ou restaurer les landes à genêt purgatif et pelouses rocailleuses par une agriculture extensive et équilibrée
- Obj_2 Mettre en avant le caractère emblématique et remarquable du Puy de Wolf
- Obj_3 Suivre l'évolution du site et des pratiques
- Obj_0 Animer la mise en œuvre du docob

Pour atteindre ces objectifs, **10 mesures** ont été définies dans le document d'objectifs :

- G1 Gestion des landes et milieux associés
 - G2 Gestion des zones rocheuses
- Gestion des landes et milieux associés
- Gestion des zones rocheuses
- I1 Limitation de la pénétration motorisée sur le chemin d'accès aux installations radiotéléphoniques
 - I2 Implantation d'équipements au niveau du parking
 - I3 Ré-orientation de la randonnée pédestre et équestre sur le chemin de petite randonnée voisin
 - I4 Amélioration de l'accueil et l'information du public
 - I5 Participation à la conception et à la réalisation d'un espace de découverte des milieux et espèces remarquables du secteur
 - S2 Suivi global

- S1 Suivi botanique des habitats
- A Animation et coordination

ORGANISATION DE L'ANIMATION SUR LA PREMIERE TRANCHE 2015 : 01/01/2015 AU 31/01/2015

La présidence du Comité de suivi a été acceptée par la Communauté de Communes de Decazeville – Aubin en réunion de bureau datée du 21 janvier 2008. Acte rendu exécutoire à compter du 29 janvier 2008. C'est Monsieur Yves Galan, qui a été désigné par le conseil communautaire du 6 septembre 2010 pour être délégué de la collectivité chargée de siéger au comité de suivi du site. Suite aux élections municipales et communautaires de mars 2014, Madame Josiane Lagarrigue-Castes a été désignée le 23 avril 2014.

A noter que depuis 2012, la maîtrise d'ouvrage de l'animation est également assurée par la communauté de communes qui est chargée de faire les demandes de subvention directement auprès de la DDT.

Pour l'année 2015, l'animation a été assurée par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Rouergue pour un budget de 6346 € pour la période de janvier à mai 2015.

- **Mission d'animation**

Assistance administrative pour le compte du copil et du président du copil, suivi de la mise en œuvre du DOCOB (bilan d'activité, informatisation des données, ...) : 2 jours

Mise en œuvre du plan d'actions : sensibilisation des acteurs locaux, renforcement de la gouvernance du site, animation du groupe de travail sur la canalisation de la fréquentation du site, gestion des habitats d'intérêts communautaire : 5 jours

- **Amélioration de la connaissance scientifique du site**

Inventaires scientifiques pour établir un état zéro : 3 000 €

- **Coût**

Animation : 7 jours x 450 € = 3150 €

Inventaires : 3 000 €

Frais de déplacement : 196 €

Total : 6346 €

MISSIONS ANIMATION, SENSIBILISATION ET GESTION

➤ **Animation de la charte Natura 2000**

Depuis 2012, l'Etat ne compense plus la part communale dont est exonéré tout signataire de la charte. Dans l'attente de plus de précisions, la DDT a souhaité que la charte ne soit pas mise en avant depuis 2013.

➤ **Animation des contrats**

Les parcelles non déclarées à la PAC et non forestières peuvent faire l'objet de contrats d'entretien dans la mesure où cet entretien permet de maintenir les habitats. Sur le site du Puy de Wolf, l'évolution naturelle des habitats tend vers une lande puis vers un boisement. Tous les stades d'évolution sont visibles sur le site. Cependant, les zones de lande ou de boisement sont très localisées et correspondent à des variations dans la profondeur des sols. Partout ailleurs, leur évolution est très ralentie. Ainsi, des travaux de débroussaillage peuvent être utiles localement. Cette possibilité est grandement invalidée par la structure foncière du puy, notamment sur la partie firminoise.

Commentaire [.1] : Cette phrase du bilan de 2014 n'est pas claire pour moi. Quand est il pour 2015 ?

En 2014, un groupe de travail des usagers et propriétaires a été constitué, mais aucune réunion n'a eu lieu en 2015.

➤ **Animation foncière**

Il n'y a pas eu de changement de propriétaires en 2015.

➤ **Animation grand public et scolaires**

Le 21 mai 2015 visite guidée pour une association : les Amis des Sciences de la Terre.

Le 23 mai 2015 dans le cadre des Journées de Midi-Pyrénées et fête de la Nature, une sortie a été co-animée par l'Association des Mycologues et Botanistes de l'Aveyron (AMBA) pour la partie botanique avec une approche plus spécialisée et le CPIE du Rouergue pour la partie Natura 2000. Ainsi que le musée de géologie pour la partie géologie et géomorphologie.

12 personnes ont participé à cette journée.

Échanges sur les propriétés des plantes hyper-accumulatrice avec le Lycée la découverte à Decazeville et le CNRS.

➤ **Collégi'ENS (hors animation Natura 2000)**

22 mai animation dans la cadre Collégi'ENS avec le collège Ramadier (hors animation Natura 2000)

AMELIORATION DES CONNAISSANCES



Durant cette période (Janvier à Mai 2015) le CPIE du Rouergue a sollicité la LPO Aveyron pour compléter les inventaires faunistiques. Ces inventaires concernent les oiseaux, les amphibiens, les reptiles et les papillons diurnes. Au total, ce sont 6,5 jours d'inventaires qui ont été réalisés. Des plaques à reptiles ont également été posées. Une campagne a été réalisée de mars à août 2015. Les résultats seront présentés en 2016.

La découverte de stations bien développées d'espèces exotiques envahissantes a été révélée en 2014. Le Sénéçon du Cap peut particulièrement poser problème s'il tend à se développer or il semble être sur une dynamique d'expansion. Toutefois, toute intervention (arrachage, traitement phyto...) est **proscrite** en l'attente de consignes du conservatoire botanique national de Midi-Pyrénées car cela pourrait au contraire favoriser les phénomènes d'expansion. Un programme d'intervention devrait être développé en 2015, il est en cours de définition.

EVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

Aucune manifestation ou projet soumis à évaluation des incidences n'a concerné le site en 2015.

Plusieurs activités générant une surfréquentation sur le site dommageables pour les habitats naturels ont eu lieu :

- **Visites guidées** : encadrées par le CPIE, le musée Vetter et la Communauté de communes. Ces visites se déroulent pour l'essentiel à partir du chemin principal situé au sommet du site. Les recommandations liées à la préservation des espèces et habitats sont systématiquement données.
- **Ronde du Puy de Wolf organisée par VCAN de Firmi**

Evènement course et randonnée organisé par le VCAN de Firmi a été reconduit en 2015, le 23 mai 2015 à Firmi. Un suivi en amont de l'évènement a été fait par Valérie Ferlet-Boulard du CPIE du Rouergue en appui avec la DDT et le CBN Midi-Pyrénées.

Une visite de terrain a été effectuée par le CBN MP pour s'assurer du moindre impact de la course sur les habitats et la flore. Les mêmes recommandations que pour 2014 ont été faites aux organisateurs :

- Le ravitaillement doit se trouver sur la piste menant aux antennes ;
- Pour le public, interdiction a minima toute la moitié sud-est-nord du site ;
- Mettre en défens une zone de Tabouret de Firmi particulièrement exposé au piétinement ;
- Interdire tout véhicule, y compris VTT sur le puy de Wolf en dehors des chemins d'accès aux antennes et chemin goudronné ;
- Prévoir une sensibilisation par l'animatrice du site ou l'utilisation de l'exposition ;
- Débaliser entièrement le site après la manifestation ;

INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

➤ Site internet : puydewolf.n2000.fr

Un site internet dédié est en ligne depuis 2012. Il comporte trois volets et une page d'accueil/actualité mise à jour au fur et à mesure de l'actualité du site. Les trois volets sont : Comprendre Natura 2000, Découvrir le site du puy de Wolf, Agir localement. En 2015, il s'est principalement agi de mettre à jour et compléter le site.

Au début 2015, les actus ont porté sur :

- Consultation public pour évaluer les Directives Oiseaux et Habitats, Faune et Flore (réseau ATEN) ;
- les infos concernant le site (visites guidées notamment...)

Aucune mise à jour n'a été effectuée sur le site depuis mai 2015.

➤ Communication et sensibilisation du grand public

Pendant les visites guidées et les manifestations, l'animatrice du site a été présente ou l'exposition a été utilisée.

➤ Partenariat et mise en place d'une démarche responsable avec les prestataires d'activités de pleine nature et habitants

Partenariat entre le CCDA, LPO, CBN et AMBA

Démarche participative et responsable avec VCAN FIRMI

Sensibilisation à Decazeville ?

Commentaire [.2] : Demander CCDA

VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMMES D' ACTIONS SUR LE SITE

Le site du puy de Wolf est intégré à la politique espaces naturels sensibles de l'Aveyron, ce qui a donné lieu à des actions de sensibilisation (indépendamment de l'animation du site Natura 2000), ainsi qu'à la politique de développement durable menée par la Communauté de Communes en partenariat avec les communes de Firmi et Aubin et leurs OTSI respectifs ce qui a permis d'organiser une visite dans le cadre des journées du patrimoine 2015.

Commentaire [.3] : Vérifier

En 2015, deux classes de 6ème ont bénéficié des animations prévues en complément avec le collège Ramadier de Decazeville (antenne de Firmi), dans le cadre de l'opération collégi'ENS financée par le Conseil Général de l'Aveyron. Elle n'a pas fait l'objet d'un financement Natura 2000. Ces animations ont été effectuées par le CPIE du Rouergue en 2015.

Journée du patrimoine ?

Musée Vetter

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Le financement des actions menées pour la période de Janvier à Mai 2015 sur le site du puy de Wolf a été assuré de trois manières différentes :

Dossier de financement FEADER sous maîtrise d'ouvrage CCDA

Sous-traitance au CPIE de l'animation 2015 via une convention : **6346 €**

Programme annuel de la CCDA et de la ville de Decazeville : 190 €

- visites guidées, avec partenariat avec OTSI et musée de géologie Vetter

- animation par la chargée de mission développement durable et la chargée de mission culture

Commentaire [.4] : En 2015 ?

Animations collégi'ENS (hors financement Natura 2000) : *non communiqué*

Le CPIE du Rouergue a réalisé une animation le 22 mai 2015 avec une classe du collège Ramadier en partenariat avec la LPO.